

1. Débitrice: Cotub SA, 1700 Fribourg

2. Date de la négociation: 13.09.2004

3. Lieu des négociations: 1630 Bulle

Indication: Le lieu et l'heure des négociations seront publiés. Il convient de signaler aux créanciers qu'ils peuvent exprimer leurs objections concernant le concordat aux cours de ces négociations.

4. Remarques: Cotub SA, représentée par son commissaire, NBA Fiduciaire SA et par son mandataire, Me Yves Auberson, avocat à Villars-sur-Glâne, demande l'homologation d'un concordat.

Cette demande, ainsi que le rapport déposé par le commissaire au sursis seront examinés le lundi 13 septembre 2004, à 16.30 heures lors d'une audience qui aura lieu dans la salle du Tribunal de la Gruyère, au Château, à Bulle.

Les opposants peuvent faire valoir par écrit leurs moyens d'opposition jusqu'au lundi 6 septembre 2004. Ils peuvent également se présenter à l'audience.

Greffé du Tribunal de la Gruyère

1630 Bulle

(02411312)